

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 Août 2026

Le six Août deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Marne légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BRUNETEAU, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Marie BRUNETEAU, Mme Delphine THABARD, M. François TRAVERS, Mme Maryline AVERTY, M. Joseph BLANCHARD, Mme Isabelle ANACHE, M. Jean-Louis TEMPLIER, Mme Valérie GAUTIER, M. Mickaël BRISSET, Mme Céline LERAY, MM. Cyrille BRUNETEAU, Gwenaël JAUNATRE, Kévin MERCERON, Mme Evy GRASSET.

Etaient excusés : M. Guillaume TEMPLIER donne pouvoir à M. Cyrille BRUNETEAU, Mme Amélie BLANCHET donne pouvoir à Mme Valérie GAUTIER, Mme Sandra GABORY donne pouvoir à Mme Isabelle ANACHE, Mme Julie BAZUREAU donne pouvoir à Mme Delphine THABARD, M. Damien GUITTENY donne pouvoir à M. Mickaël BRISSET.

Date de la convocation : 31 Juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 19

Mme Delphine THABARD est nommée secrétaire de séance.

**Demande d'organisation d'un loto par Sud Retz Basket Salle de la Chesnaie :
fixation d'un tarif de location : (D2026-08-06-07)**

Mme Delphine THABARD, 1ère adjointe, informe l'assemblée que l'association Sud Retz Basket souhaite organiser un loto dans la Salle de la Chesnaie le 8 Novembre 2026. Cette manifestation, ouverte au public avec entrée payante, nécessite la mise à disposition de cet équipement communal.

A ce jour, aucun tarif spécifique n'a été arrêté pour ce type d'évènement. Dans l'attente d'une réflexion globale sur les conditions de mise à disposition de cet équipement et l'élaboration d'une grille tarifaire adaptée aux différents types de demande, il est proposé de fixer, à titre exceptionnel, un tarif pour cette manifestation.

(M. Gwénaél JAUNATRE, membre du bureau de l'Association et Mme Maryline AVERTY, membre du club, se retire au moment du vote).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix « pour », 3 voix « contre »,

FIXE, à titre exceptionnel et uniquement pour cette manifestation, un tarif de 500 € pour la mise à disposition de la salle de la Chesnaie à l'association Sud Retz Basket dans le cadre de l'organisation du loto prévu le 8 Novembre 2026

PRECISE que cette décision est exceptionnelle et ne constitue pas un tarif général applicable aux futures demandes

Fait à La Marne, le 6 Août 2026

La Secrétaire,

Delphine THABARD



Le Maire,

Jean-Marie BRUNETEAU.

